



FAQ



Quelle est notre mission ?

Le Bureau de l'OMS à Lyon a pour mission d'aider les pays à renforcer leurs systèmes de santé publique afin qu'ils soient mieux en mesure de détecter, d'évaluer et de notifier les urgences sanitaires, et d'intervenir en conséquence. Nous nous intéressons surtout au renforcement des principales capacités de préparation aux situations d'urgence et de riposte aux épidémies et aux pandémies, par exemple aux moyens des laboratoires. Pour ce faire, nous mettons au point un large éventail de ressources, d'outils, d'applications et de programmes d'apprentissage, ainsi que des orientations techniques à l'intention des ministères de la santé, des agents et des professionnels de la santé publique et d'autres acteurs de la santé.

Quels sont nos principaux domaines de compétence ?

Le Bureau de Lyon est un centre d'excellence pour le renforcement des laboratoires de santé publique. Il a élaboré des lignes directrices techniques, des outils, des bonnes pratiques et des programmes d'apprentissage et les a diffusés auprès de milliers de professionnels de laboratoire qui interviennent en première ligne pour détecter les flambées de maladies infectieuses. Ces efforts sont intensifiés pour que les menaces à venir soient détectées et maîtrisées à un stade très précoce, grâce à des réseaux de laboratoire de qualité et bien gérés. Le Bureau de Lyon a également développé des compétences de pointe pour assurer la sécurité sanitaire lors des voyages internationaux, aux points d'entrée et au cours des rassemblement de masse, et il a mis au point et conçu des moyens d'apprentissage et des programmes de formation novateurs et interactifs pour les professionnels de la santé qui travaillent dans les domaines de la préparation, de la préparation opérationnelle et de l'intervention en cas d'urgence.

Où est situé le Bureau ?

Notre Bureau est situé à Lyon (France), dans le « Biodistrict Lyon-Gerland », une zone de la métropole lyonnaise où sont regroupées de nombreuses compétences des domaines des sciences de la vie et de la santé.

Quand le bureau de Lyon a-t-il été créé ?

Le Bureau de Lyon a été créé en 2001 sur la base d'un accord entre l'OMS et les partenaires fondateurs du Bureau – le Gouvernement français, la Métropole de Lyon et la Fondation Mérieux, une fondation indépendante engagée dans la lutte contre les maladies infectieuses qui touchent les pays en développement.

Quelle est la place du Bureau de Lyon dans l'organigramme de l'OMS ?

Le Bureau de Lyon fait partie de la Division Préparation aux situations d'urgence du Siège, qui relève du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire (WHE). Au sein de ce Programme, le Bureau de Lyon fait partie du Département Renforcement de la préparation des pays (CRS).



Pourquoi 2021 est-elle une année charnière pour le Bureau de l'OMS à Lyon ?

L'année 2021 marque les vingt ans d'activité du Bureau de Lyon en faveur du renforcement des capacités nationales d'alerte et d'action en cas d'épidémie. Au cours des deux dernières décennies, le Bureau a développé de solides compétences dans ses principaux domaines d'activité, comme le renforcement des laboratoires. Le projet initial du Bureau de l'OMS à Lyon – renforcer les capacités des pays en matière d'alerte et d'action en cas d'épidémie – est plus que jamais d'actualité, même au bout de vingt ans, car la pandémie de COVID-19 a mis en évidence un sous-investissement de longue date dans la préparation et la capacité de réaction aux situations d'urgence.

Quelle est l'histoire du Bureau de l'OMS à Lyon ?

Le Bureau de Lyon a évolué en trois grandes phases :

- **2001-2005** : les premières années ont été axées sur le renforcement des systèmes d'alerte en cas d'épidémie, surtout moyennant le renforcement des capacités et la formation dans les domaines des laboratoires et de la surveillance.
- **2005-2015** : la portée des activités a été élargie et l'accent a été davantage mis sur les points d'entrée, après l'adoption du RSI révisé en 2005. Le RSI prévoit des capacités essentielles et des exigences nouvelles, notamment aux points d'entrée. En outre, de nouveaux intervenants ont été identifiés pour le renforcement des capacités, tels que les points focaux nationaux RSI et les équipes d'intervention rapide.
- **Après 2015** et la création du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire (WHE) : avec la mise en place de ce Programme, le Bureau est passé de la mise en œuvre des principales capacités requises par le RSI à un nouveau programme de préparation, de préparation opérationnelle et de riposte aux situations d'urgence, et l'accent a de nouveau été mis sur le renforcement des laboratoires.



Où travaillons-nous ?

Nous avons un mandat mondial, dans le cadre de l'OMS et de son programme de gestion des situations d'urgence. Toutefois, nous nous occupons principalement du renforcement des systèmes et des capacités de santé publique dans les pays qui disposent de ressources limitées, dans les six Régions où l'OMS est présente et intervient : l'Afrique, la Méditerranée orientale, l'Asie du Sud-Est, le Pacifique occidental, les Amériques et l'Europe. Bien que nous ne soyons pas le Bureau de l'OMS pour la France ou pour Lyon, nos outils ou programmes de formation sont à la disposition de nos homologues nationaux et locaux en France.

Quand aidons-nous les pays (États Membres) ?

Nous menons nos activités de renforcement des capacités tout au long de l'année. Chaque fois qu'une flambée est détectée, nous nous mobilisons également pour soutenir la riposte d'urgence en élaborant des documents techniques, des outils ou des programmes de formation spécifiques dans nos domaines de compétence.

Comment aidons-nous les pays (États Membres) ?

L'unité **Renforcement des laboratoires de santé publique** est un centre d'excellence de l'OMS qui a pour mission de préparer les services de laboratoire aux urgences sanitaires. Elle fournit aux pays des orientations techniques sur la gestion et la supervision des réseaux de laboratoires. Elle contribue aussi à donner davantage de moyens aux personnels de laboratoire en développant des compétences essentielles, notamment de management et de leadership. L'unité met au point des outils pour apprécier, surveiller et évaluer les capacités et l'assurance de la qualité des laboratoires. Elle appuie également les activités des laboratoires en matière de préparation, de capacité de réaction et de riposte face à des dangers particuliers avant et pendant des événements de santé publique.

L'unité **Santé aux frontières et rassemblements de masse** prône une approche fondée sur les risques pour évaluer et gérer les menaces pour la santé publique et assurer la sécurité sanitaire lors des rassemblements de masse, aux points d'entrée (aéroports, ports et postes-frontières) et pour les voyages internationaux. Elle renforce les capacités des responsables de la santé grâce à des avis d'experts, des outils, des orientations techniques, des formations, des informations et du matériel de sensibilisation. Elle assure également la coordination avec des institutions internationales importantes (OACI, IATA, OIM, OMI, OIT, CDC) et crée des outils et des réseaux de collaboration en vue de renforcer la sécurité en santé publique et d'établir des orientations pour les rassemblements de masse et les mouvements transfrontières.

L'unité **Solutions d'apprentissage et formation** conçoit des approches, des outils et du matériel d'apprentissage afin d'aider les pays à élaborer des stratégies d'apprentissage efficaces pour former les différentes catégories de personnel de santé publique. Elle met au point des approches novatrices pour aider les pays à repérer et à évaluer leurs besoins en matière d'apprentissage. Elle soutient également les réseaux mondiaux d'experts de la santé et héberge une plateforme d'apprentissage en ligne exhaustive sur la sécurité sanitaire. Ainsi, les professionnels de la santé peuvent accéder, lorsqu'ils en ont besoin, à des cours spécialisés, y compris à des modules d'auto-apprentissage et à une plateforme d'échanges et de collaboration.

Pour quels types de problèmes et d'urgences de santé publique intervenons-nous ?

Nos activités suivent une approche « tous risques » intégrée pour renforcer les capacités et les moyens essentiels à la préparation face à un éventail complet de situations d'urgence, de catastrophes et de maladies.

Elles tiennent compte de plus en plus de l'approche « Une seule santé », à l'interface de la santé humaine, de la santé animale et de la santé environnementale.

Quelles sont nos activités phares ?

Étant donné que les laboratoires jouent effectivement un rôle essentiel pour détecter et combattre les maladies et que les professionnels des laboratoires ont besoin d'une formation spécialisée dans les domaines du management et du leadership, notre unité de renforcement des laboratoires a lancé le Programme mondial pour le leadership des laboratoires afin d'aider à former une nouvelle génération de responsables de laboratoire dans les secteurs de la santé humaine, de la santé animale et de la santé environnementale.

L'unité Santé aux frontières et rassemblements de masse a mis au point une approche fondée sur l'évaluation des risques, des orientations, des outils et des supports de formation à l'intention des pays afin d'assurer la sécurité sanitaire lors des rassemblements de masse, aux points d'entrée et pour les voyages internationaux. Elle a également contribué à mettre en place un réseau de centres collaborateurs de l'OMS afin de partager, entre les principales parties prenantes, les meilleures pratiques et les connaissances sur la sécurité sanitaire pour les rassemblements de masse et des informations sur les possibilités que ceux-ci offrent en termes de création d'infrastructures de santé publique durables dans les pays.

En 2019, l'équipe chargée de l'apprentissage a conçu et mis au point le jeu EPIC sur la préparation aux situations d'urgence sanitaire et l'application du RSI, un jeu sérieux destiné à tester, dans des conditions d'apprentissage sécurisées, la capacité d'un pays fictif à se préparer et à faire face à une nouvelle flambée. La version 2 du jeu EPIC, en cours de développement, tient compte de l'impact de la COVID-19.

Pour plus d'informations sur les activités du Bureau de Lyon, accédez aux rapports annuels sur notre site internet : <https://www.who.int/publications/i?publishingoffices=bba2c92c-4fc0-4095-907f-e90808f4e61e>.

Quelles sont nos réalisations les plus marquantes ?

En tant que Centre d'excellence de l'OMS, l'unité chargée du renforcement des laboratoires de santé publique a soutenu le développement de réseaux de laboratoires de qualité aux niveaux national et international. Elle a :

- Facilité l'accès aux programmes d'essais d'aptitude pour permettre aux laboratoires de satisfaire aux normes internationales d'accréditation ;
- Lancé une initiative mondiale pionnière, pluripartenaires et interinstitutions, visant à renforcer le leadership des laboratoires ;
- Fait progresser les normes de qualité des laboratoires et le respect du RSI par le biais de mentorat, d'exercices de simulation et d'outils de formation et d'évaluation, et d. orienté les pays sur la manière d'intensifier les opérations de laboratoire dans les situations d'urgence sanitaire.

L'unité Santé aux frontières et rassemblements de masse a beaucoup contribué à aider les pays à assurer la sécurité sanitaire lors des rassemblements de masse, aux points d'entrée et pour les voyages internationaux, notamment en formant des responsables de la santé. L'approche fondée sur les risques qu'elle prône donne aux pays un moyen systématique, scientifique et fondé sur des données factuelles d'évaluer et de gérer les menaces pour la santé publique lors des rassemblements de masse, aux points d'entrée et pour les voyages. Sa manière d'envisager les rassemblements de masse comme autant de possibilités de créer une structure de santé publique solide et durable dans les pays, est unique et tournée vers l'avenir. Cette unité effectue également un travail essentiel de coordination avec les partenaires internationaux et met au point des outils et des réseaux de collaboration pour diffuser des orientations de santé publique lors des rassemblements de masse, aux points d'entrée et à l'occasion des voyages internationaux.



L'unité du Bureau de Lyon chargée des solutions d'apprentissage a acquis des compétences de pointe en matière de conception pédagogique et dispose d'un ensemble important de ressources de formation novatrices et interactives pour les pays, les institutions et les professionnels de la santé publique afin de soutenir l'application du Règlement sanitaire international (RSI (2005)). Ces ressources peuvent être adaptées et personnalisées, en fonction des besoins des pays. L'unité a contribué à renforcer les capacités des membres des équipes nationales d'intervention rapide dans le monde entier grâce à des programmes de formation complets pour les pays et à un réseau mondial actif de connaissances pour assurer un apprentissage et un soutien continus. La plateforme d'apprentissage sur la sécurité sanitaire qu'elle héberge fournit une gamme de ressources et d'outils de formation sur la sécurité sanitaire permettant aux professionnels d'apprendre, d'entrer en contact et de collaborer. L'unité est également référente pour d'autres unités du Bureau de Lyon en ce qui concerne la mise au point de cours de formation et d'outils pédagogiques sur des sujets de santé spécialisés et dans ses domaines de compétence.

Pour des informations détaillées sur nos activités depuis 2001, consultez les rapports annuels sur notre site Web : <https://www.who.int/publications/i?publishingoffices=bba2c92c-4fc0-4095-907f-e90808f4e61e>.



Comment le Bureau de Lyon a-t-il contribué à la riposte de l'OMS à la pandémie de COVID-19 ?

Dans le cadre de la riposte à la pandémie mondiale de COVID-19, pour laquelle l'OMS est en première ligne, le Bureau de Lyon s'est mobilisé dans ses principaux domaines de compétence pour aider les pays.

Début 2020, peu de temps après le début de la pandémie, l'unité chargée des laboratoires de santé publique a créé et coordonné une communauté de pratique qui a permis à des milliers de personnes de plus de 180 pays de participer à une série de webinaires au cours desquels elles se sont penchées sur des questions critiques pour lutter contre la pandémie. Les sujets abordés allaient des stratégies et technologies de test aux exigences en matière de sécurité biologique. L'unité a coordonné la mise en œuvre du plus grand programme d'évaluation externe de la qualité de l'OMS à ce jour, en fournissant des échantillons de SARS-CoV-2 à plus de 3300 laboratoires dans 102 pays pour l'évaluation de leurs performances en matière de tests moléculaires. L'unité soutient également les activités relatives au volet Diagnostic du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (ACT-A) - l'effort mondial coordonné le plus rapide pour mettre au point des outils de lutte contre la pandémie de COVID-19.

Nos équipes chargées de la santé aux frontières et des solutions d'apprentissage ont collaboré à l'élaboration et à la publication de documents d'orientation et de directives techniques essentiels pour les pays et des formations en ligne pour les agents de santé publique sur la façon d'atténuer la propagation lors des voyages internationaux, dans le cadre du tourisme, à bord des aéronefs et des navires, et aux postes-frontières, ainsi que pour la planification sanitaire et la gestion des risques lors des rassemblements de masse. L'unité a également organisé une série de webinaires mondiaux et régionaux sur la gestion des risques transfrontières et assuré la coordination avec les partenaires concernés, tels que l'OACI, l'Équipe de gestion des crises des Nations Unies, le Comité de crise pour le tourisme mondial, l'OMI et l'OIT.

L'équipe chargée des solutions d'apprentissage a répondu aux besoins de formation d'autres unités mais aussi élaboré et proposé une gamme de modules d'apprentissage en ligne, de modules de formation et de webinaires sur la COVID-19, en mettant l'accent sur les besoins des équipes nationales d'intervention rapide. Elle a également mobilisé ses réseaux de connaissances mondiaux et régionaux de points focaux nationaux RSI, qui existent depuis longtemps et sont bien établis, et des membres des équipes nationales d'intervention rapide, ce qui a permis aux parties prenantes et aux experts du monde entier de rester en contact pendant la pandémie, d'avoir un accès vital aux dernières orientations techniques de l'OMS et de partager les dernières informations sur l'évolution de la situation épidémiologique mondiale.

Qui sont nos partenaires ?

Nous collaborons étroitement avec des organismes nationaux de santé, des organisations internationales et des acteurs non étatiques impliqués dans la préparation et les interventions en cas d'urgence :

- Organismes nationaux ou régionaux de santé publique ayant pour mandat de prévenir et de combattre les maladies ;
- Institutions spécialisées des Nations Unies (OMT, OACI, OIT) ;
- Organisations intergouvernementales (par exemple, OIE) ;
- Dispositifs et instruments internationaux (par exemple, ACI, ICS, European Joint Action Health Gateways, Centres d'excellence de l'Union européenne pour l'atténuation des risques CBRN) ;
- Commissions régionales favorisant la coopération et l'intégration économiques entre les pays (par exemple, CENUE, Commission spéciale de coordination latino-américaine)
- Équipes spéciales interinstitutions (par exemple, Équipe de gestion des crises des Nations Unies de l'Équipe spéciale sur les voyages et le commerce) ;
- Organisations non gouvernementales et autres acteurs non étatiques (par exemple, secteur universitaire, centres collaborateurs de l'OMS, fondations sans but lucratif et philanthropiques (par exemple, Fondation Mérieux), associations professionnelles (par exemple, IATA).